

# COUPE

## Bruxelles / Brabant Wallon 2014-2015

### 1. MESSIEURS

- a) Les règlements en vigueur en interclubs sont d'application pour la Coupe.
- b) La Coupe se déroule par équipe de 2 joueurs + 1 réserve appartenant au même club, sans aucune restriction au point de vue classement des participants. En cas d'impossibilité de jouer d'un des 2 premiers joueurs inscrits, la réserve peut prendre la place du joueur absent. La réserve peut jouer le double, même si les 2 premiers joueurs sont présents. Par contre, la réserve inscrite dans une équipe ne peut jouer avec une autre équipe. Il est fortement conseillé d'inscrire une réserve, trop de cas nous ont démontré que son absence causait un forfait alors qu'il pouvait être évité.
- c) Les matches se jouent comme suit: 4 simples croisés et un double après les deux premiers simples et l'on s'arrête lorsque le score est acquis sauf durant les poules. Le vainqueur sera qualifié pour représenter la province lors de la finale régionale le 1<sup>er</sup> mai.
- d) Les matches se déroulent en **quatre** sets gagnants et les points handicap sont ajoutés **au début** des sets. Pour les points handicap, il y a lieu de se référer au tableau handicap Messieurs publié par l'Aile francophone en début de saison; pour le double, on additionne les points des 4 joueurs participant au double et on divise le résultat par 4.
- e) **Les rencontres se joueront le samedi 20 décembre 2014 et la journée finale se déroulera le 21 décembre 2014** pour un maximum de 128 équipes messieurs. Au-delà de 32 équipes messieurs, les demi-finales et la finale se joueront ultérieurement à une date qui sera fixée en accord avec les joueurs concernés pour éviter l'épuisement des participants.
- f) L'équipe citée en premier lieu sera considérée comme visitée. Les balles et les feuilles de match seront fournies par l'organisateur. La feuille d'arbitrage sera remise au responsable de la Coupe.
- g) **Amendes**: les amendes éventuelles contractées à l'occasion de la Coupe BBW seront imputées directement aux joueurs inscrits et pas à leur club. Les amendes devront être payées par les joueurs au compte de la Province. Tout joueur non en ordre financièrement envers la Province perdra d'office sa qualification pour toute compétition jusqu'à ce que le paiement soit enregistré.
- h) Tout différend et tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés souverainement par le CPBBW. Tous les participants, en raison de leur inscription, déclarent accepter ce règlement.
- i) **Les équipes joueront des poules de 3 équipes, les deux premières seront qualifiées pour le tableau final d'élimination directe.**

### 2. DAMES

Idem que pour les Messieurs sauf pour les points handicap (voir tableau points handicap Dames); de plus, les Dames ne sont pas autorisées à participer à la Coupe Messieurs.

**Le système de poules prévaudra quelle que soit le nombre d'équipes inscrites en dames.**

### 3. LOCAL : WAVRE-WALHAIN Rue Charles JAUMOTTE 156 1300 WAVRE

#### **4. INSCRIPTIONS**

Les inscriptions Messieurs et Dames seront reçues :  
soit par courrier ou par e-mail pour le **mardi 16 décembre 2014** au plus tard  
et devront être adressées à :

**Philippe HERALY** (responsable de la Coupe BBW)

**[philippeheraly@hotmail.com](mailto:philippeheraly@hotmail.com)**

**Chaussée de Boondael 210A – 1050 Ixelles**

Le droit d'inscription est fixé à 10€ par équipe à payer sur place le 20 décembre 2014. Le tirage au sort sera effectué en public le mercredi 17 décembre à 18H au domicile du responsable de la Coupe -210 A Chée de Boondael-1050 Ixelles. Le détail des rencontres ainsi que l'horaire précis des rencontres seront placés sur le site le jeudi 18 décembre 2014.

Les inscriptions doivent mentionner: les Nom, Prénom, Classement, N° d'affiliation des joueurs et le Nom du Club.

#### **5. HORAIRES**

**SAMEDI 20/12/2014**

**EQUIPES MESSIEURS PRESENTES A 9H00, DEBUT DE RENCONTRES 9H30**

**EQUIPES DAMES PRESENTES A 13H00, DEBUT DES RENCONTRE 13H30**

**DIMANCHE 21/12/2014**

**EQUIPES MESSIEURS PRESENTES A 14H30, DEBUT DE RENCONTRES 15H**

**EQUIPES DAMES PRESENTES A 17H00, DEBUT DES RENCONTRE 17H30**

**En cas d'absence non prévenue d'une équipe, une amende de 12,50 € sera réclamée en plus du coût de l'inscription à la compétition.**